

200 000 € pour neutraliser l'acide abandonné

En faillite, Chimiderouil, entreprise de décapage de métaux en Loire-Atlantique, a laissé quatre cents tonnes de déchets à l'abandon. Facture payée... par les contribuables.

Phosphorique, fluorhydrique, chlorhydrique... Dans la famille des acides, on peut difficilement imaginer liste plus mordante. Des liquides extrêmement corrosifs destinés à décaper des métaux.

Quand Chimiderouil services atlantique a fait faillite, en 2005, à Saint-Philbert-de-Grandlieu, les patrons n'ont pas sorti leurs poubelles. Et quelles poubelles ! Ils ont laissé dans les bâtiments quatre cents tonnes de ces déchets sans pouvoir payer l'évacuation. Mieux, un bassin qui contenait un de ces acides ultrapuissants suintait. Et le hangar ne faisait l'objet d'aucune protection. Bref, en 2006, quand l'affaire avait éclaté à Saint-Philbert, elle avait ému.

« Urgence »

Le bourg va maintenant pouvoir tourner la page. L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a organisé – et payé – les travaux de dépollution à la demande du préfet et avec l'aval du ministère de l'Environnement.

La semaine dernière, l'entreprise de Niort ayant décroché le marché a refermé définitivement la porte de l'usine. Mission accomplie. Facture : 200 000 € au bas mot. Yvonnick Gilet, le maire, ne décolère pas. « Un industriel qui laisse son entreprise à l'abandon, c'est anormal, écœurant ! Heureusement qu'on n'a pas eu de pépin ! »

Le hic est que cet argent n'est pas celui de Chimiderouil services atlantique mais celui des contribuables. « Dans ce dossier, de toute évidence, il fallait agir, explique Franck Marot, de l'Ademe. En septembre 2006, une première intervention a été conduite en urgence impérieuse [il s'agissait d'évacuer



Chimiderouil a fait faillite il y a trois ans. Trois cents mètres cubes d'acide viennent tout juste d'en être évacués.

des acides menaçant de s'écouler sur le sol). Pour les bassins restant à dépolluer, l'Ademe s'est substituée à l'industriel défaillant et a engagé les travaux. »

Jean-Michel Vincent, un des anciens dirigeants de la société, est aujourd'hui patron de... Chimiderouil, en Belgique. « Cette nouvelle société n'a rien à voir avec celle qui a fait faillite en France en 2005 », prévient-il dans un certain détachement. Était-il normal de partir en laissant tant de déchets ? « Nous avons l'intention de faire nettoyer, mais nous avons été tenus à l'écart par le liquidateur judiciaire. »

On voit mal avec quel argent les anciens dirigeants auraient pu le faire. Leurs caisses étaient vides. Et ils laissaient plusieurs sites pollués en France. Notamment dans le Loiret, où les pompiers ont dû intervenir.

200 000 € engloutis ?

Maintenant, il reste cette ardoise de 200 000 €. L'Ademe entend se retourner contre le liquidateur judiciaire de l'entreprise en faillite pour récupérer l'argent public engagé. « La vente du terrain pourrait nous permettre de retrouver 100 % de la somme », espère Franck Marot.

Ce n'est pas l'avis du liquidateur, installé à Béthune. « Quand vous êtes liquidateur de plusieurs sites pollués sans un centime en poche, vous êtes bien embêté. Nous avons un acheteur pour ce terrain à 250 000 €. Mais il nous reste encore plus de 360 000 € à verser à l'Unedic qui a avancé les salaires de Chimiderouil ! »

Soyons clairs : selon le liquidateur, l'Ademe n'a pas d'espoir de récupérer les 200 000 € de fonds publics engagés. « Mais heureusement que l'Ademe est là pour assurer la dépollution », souffle-t-on du côté du liquidateur...

Thomas HENG.

A Beaupréau, un mandat et puis s'en va...

Louis Chouteau l'avait annoncé en acceptant le poste en 2001. À 67 ans, après un seul mandat de maire, il a décidé de se mettre au vert.



Municipales 2008

fauteuil sans regrets après un seul mandat. « En 2001, j'avais dit que je m'en irais en 2008 et quand ma décision est prise, elle est

que le travail se fasse en équipe. J'avais suscité l'émergence d'une autre liste pour créer le débat. J'ai souhaité qu'un de ses membres devienne adjoint. J'ai aussi ouvert les commissions municipales à des non élus, membres d'associations ou anciens du conseil. »

Intercommunalité : une adjointe en première ligne



une équipe ! Pour conduire la cité au mieux, il faut être en lien étroit avec le milieu économique et associatif. Maire, c'est 60 à 70 heures par semaine. J'en faisais autant pendant ma carrière professionnelle. Je ne suis pas fatigué mais il est temps que je me consacre à ma famille. Je vais prendre du recul. Et sûrement une activité associative dans quelques mois ! » En se tenant éloigné de la mairie,

Bo

Dar
en c

Pou
ser
Le lat
a été
1991
pour
prairie
cultur
en 19
née à
150 c
pect
« oise
alors
Bruxe
Mais
quête
l'oppo
lerner
nance

Pou
té ur
C'est
dente
terreg
ration
tions p
dat de
génér
inévita
tique.
Sarlot,
ristes,
démon
de dé

Un
Un p
Refl

« À qu
ry Bou
vrière,
Dans
après
l'hôpit
jeté s
son d'
« Heu
sont i
dégaç
Tou
de ma
taine.
gevin
a frac
person
sé à le
CHU
« À
vers 1
rejoin
Il a be
a refu
ture et